

JEUDI 5 MAI 2022—19H00/21H00

Membres du Comité Exécutif	Fonction	Présence/Absence
ALVES Melissa	Représentante des Sportifs de Haut Niveau	Absente
BERNARD Pierre	Collège général	Absent
BREVARD Stéphane	Collège général	Présent
CROUIN Emmanuel	Collège général	Absent
DE CONTET Thierry	Collège général	Présent
DUPIRE Corinne	Collège général	Présente
EZVAN Catherine	Collège général	Présente
FONTANON Dominique	Collège général	Présent
FORT Mathieu	Collège général	Présent
GIMENES Christophe	Collège général	Absent
HERZOG Florent	Médecin	Absent
LECLERC Eric	Collège général	Présent
LOAEC Pierre-André	Collège général	Présent
MULLER Julien	Collège général	Présent
ROBINAUD Stéphane	Collège général	Absent
SALOMON Lydia	Collège général	Absente

Représentants de Ligue	Ligue	Présence/Absence
PARBAUD Serge	Auvergne-Rhône-Alpes	Présent
ROUGET Stéphane	Bourgogne-Franche-Comté	Présent
FRIANT Johan	Bretagne	Absent
GONTERO Jean-Charles	Centre-Val de Loire	Absent
GROSSI Antoine	Corse	Absent
TOMCZAK Michel	Grand Est	Présent



CARLIER Aurélien	Hauts-de-France	Absent
MAUREY Alec	Île-de-France	Absent
CADAU Jean-Jacques	Normandie	Absent
FARGEAS Sylvaine	Nouvelle-Aquitaine	Absente
BRETON Samuel	Occitanie	Absent
LAUTIER Guillaume	Pays de la Loire	Présent
LECLERC Quentin	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Présent
MACCARI Delphine	Nouvelle-Calédonie	Absente
PAYET Séverine	La Réunion	Absente

Représentants des clubs affiliés	Club affilié	Présence/Absence
FÉRARD Alain	Squash du Bois de Chaville	Absent

<u>Invités :</u>

Présidents de Ligue	Ligue	Présence/Absence
GUIDONI Jean-Louis	Corse	Absent
PRINCE François	Île-de-France	Absent

Direction Technique Nationale	Fonction	Présence/Absence
SILVESTRI Eric	DTN	Présent
BOSSON Philipe	DTN adjoint	Présent
COSTE Guillaume	DTN adjoint	Présent
POCHOLLE Jean-Marc	DTN adjoint	Présent
LECOMTE Frédéric	Responsable Haut-niveau	Présent
Salariés	Fonction	Présence/Absence
BENIZEAU Emile	Juriste	Présent



LESCOUBLET Bastien	Chargé relation clubs	Présent
NOM Prénom	Fonction	Présence/Absence
FONTAINE Jacques	Membre Comité d'éthique	Présent
VOTION Christopher	Gestionnaire Squash du Rêve	Présent
BIZET Karl	Salarié Ligue Normandie	Présent

Ordre du	jour	Info / Pt étape / Vote	Décision	Cf annexe	Référents
	Validation du Quorum	Vote	Validation du quorum. Vote Présents: 14 Absents: 18 Le quorum (11/32) est atteint	ı	Dominique FONTANON
1. Administratif	Point RH	Info	 Présentation de Bastien LESCOUBLET, en charge de la relation clubs à la Fédération depuis le 19 avril 2022. Il arrive en provenance de la Fédération de Triathlon où il a passé 4 ans. Des congés sont à prévoir parmi les salariés dans la période qui arrive (obligation de solder ses congés de l'année antérieure avant le 31 mai). 	-	Eric LECLERC/Philippe BOSSON/Bastien LESCOUBLET
	Comité d'éthique	Pt étape	Monsieur Jacques FONTAINE représente la Présidente du Comité d'éthique du squash, Madame Catherine Thèves, pour rendre compte des travaux du Comité.	-	Jacques FONTAINE



		 Le Comité adresse ses félicitations à Catherine EZVAN qui a été récemment élue au board de l'ESF. Le Comité est une création très importante impulsée par l'Etat en 2019 et qui protège tout le monde (licenciés, élus, clubs, Fédération et pratiquants). Une réunion a eu lieu récemment avec les référents de la fédération pour coordonner et travailler de manière complémentaire. On a vu l'importance des thématiques traitées avec le contrat de délégation signé récemment. 		
ANS	Pt étape	 La campagne est ouverte : un webinaire a été organisé et des créneaux individuels ont été mis à disposition pour prendre des RDV destinés à un accompagnement fédéral. La subvention globale est de 256 000 € à répartir entre les structures. Un reliquat de 16 000 € a été accordé (reliquat du PASS Sport) qui nous amène à un montant de 272 000 € au même niveau que l'an dernier. Aujourd'hui, seulement 17 dossiers ont été déposé dont 1 seule Ligue et 3 CoDep. Une relance d'information va partir dans les prochains jours. 	-	Guillaume COSTE/Bastien LESCOUBLET
Licences	Info	Les licences estivales seront disponibles à partir du 1 ^{er} juin pour 5 euros.	-	Philippe BOSSON/Julien MULLER



			 Les modifications du système de classement entraîneront des conséquences sur la licence PASS qui permettra la participation à des compétitions de proximité pour inciter à une pratique sportive. Le point de bascule d'une saison à l'autre va être avancé en effectuant une ouverture à la prise de licences dès mi-août. 		
2. Financier	Squashnet	Info	 ♣ Après étude de plusieurs propositions dont RankedIn, Squashnet va transmettre une proposition de licence annuelle pour intégrer le nouveau système de classement et des évolutions possibles au fur et à mesure. ♣ Pour un effort financier annuel de 25 000 € HT, on estime qu'il est nécessaire d'avoir un outil qui répond au cœur de métier : la compétition sportive. ♣ Cela devrait permettre dès la rentrée d'avoir un outil mis à jour (e-scoring). 	-	Julien MULLER
3. Vie Sportive	Calendrier 2022/2023	Info	 Le calendrier a été publié sur Whaller (Conseil Fédéral) et il pourra être diffusé aux Ligues pour servir de support. Pas de nouveauté particulière par rapport à l'an dernier, la difficulté étant d'avoir aucune visibilité sur le calendrier international de la PSA. Le Championnat de France Elite et les compétitions par équipe peuvent être concernés. 	1	Frédéric LECOMTE



			Des dates sont imposées aux Ligues pour les qualifications des championnats 5 ^{ème} série et des championnats jeunes.		
	Projet classement	Info	 Le nouveau projet de classement a été publié sur Whaller avec les évolutions en bleu. Désormais, le classement serait mensualisé (le 1^{er} mercredi du mois) et toutes les compétitions comptent. Les PASS pourront avoir accès aux compétitions originales : box, tournois d'un soir, tournoi en deux jeux, etc. La barrière de classement est enlevée pour les PASS. Il n'y a pas de discussion actuelle sur le classement jeunes, ils sont intégrés au classement sénior jusqu'à nouvel ordre. 	2	Frédéric LECOMTE/Julien MULLER
4. Haut-niveau	Championnats d'Europe par équipe	Pt étape	 C'est une grande joie de revenir avec une médaille d'argent chez les hommes qui permet de se maintenir à très haut niveau à l'échelle continentale. Le Conseil Fédéral adresse ses félicitations aux athlètes et au staff. Ils apprécient le soutien de la Fédération Pour les filles, il y avait une plus grande incertitude avec les absences des joueuses expérimentées. Il y a un travail qualitatif des clubs qui est mis en avant et une réflexion à mener sur les formations 	-	Eric SILVESTRI



			des jeunes joueuses avec un gap plus important chez les filles que chez les garçons. Les résultats sont également très encourageants chez les juniors. On souhaite beaucoup de force et d'énergie aux U15 et aux U17 pour leurs Championnats d'Europe. A venir, les championnats du monde individuels au Caire et les jeux Mondiaux en juillet à Birmingham (USA).		
5. Jeunes	Championnat de France jeunes	Info	 Le Championnat de France jeunes aura lieu du 26 au 29 mai 2022 à Clermont. Une commission UNSS a été créée avec des éducateurs référents (Pascal Lincou, Lucas Vauzelle, Franck Dugas, etc.) pour recevoir des animations courant juin 2022. 	-	Pierre-André LOAEC
6. Officiels	-	1	-	-	Christophe GIMENES
7. Influence	Championnats du monde Junior	Pt étape	 Pour donner suite aux événements géopolitiques en Ukraine, il a été décidé de relocaliser les Championnats du monde en Europe. On a été contacté par la WSF pour les organiser à Mulhouse puis on s'est réorienté à Nancy. Ils auront lieu du 11 au 21 août 2022 à Nancy avec des compétitions individuelles masculine et féminine et une compétition masculine par équipe. 	-	Julien MULLER



		 Les dates limites d'inscription sont fin juin pour les inscriptions individuelles et fin mai pour les nations. On dispose de quelques places supplémentaires en tant que pays organisateur. Il restera 80 à 90 000 € de reste à charge une fois qu'on aura déduit les frais d'inscription. Un dossier de financement a été déposé à la DIGES et à la Région Grand Est. Il existe un accord de principe avec la métropole. Pour la retransmission, on souhaite proposer l'événement à la chaine Sport en France et à Olympic Channel. Un appel au bénévolat sera réalisé et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer. Un travail doit être réalisé sur l'hébergement, la logistique et les navettes.
Projet magazine fédéral	Pt étape	 L'idée est d'avoir un support papier dans les clubs et auprès des licenciés. Cela donne une plus longue durée de vie aux articles par rapport aux articles du site. La trame et les rubriques devraient être définies pour la rentrée. Il pourra également être diffusé de manière numérique.



	Francophonie	Pt étape	 Après une longue gestation, l'association Squash et francophonie a été créée sous l'égide de la Fédération. Un communiqué de presse est déjà paru, il est notamment sorti dans Francsjeux et à la fédération mondiale des arbitres. La francophonie regroupe beaucoup de thématiques diverses. Un contact peut être établi avec la fédération roumaine. 	-	Jacques FONTAINE
8. Compétences	Point formation	Pt étape	 Sur la partie CQP et apprentissage, on travaille sur la possibilité de former des gens au BPAPT spécialité animation et au CQP squash en parallèle. La stratégie emploi-formation est d'avoir des gens capables de dispenser des activités tout public dans nos clubs. L'idée est aussi de favoriser l'employabilité du côté des employeurs en proposant des contrats d'apprentissage avec des coûts facilités. On souhaite se rapprocher d'un CREPS ou de l'UCPA qui propose un BPAPT pour passer un partenariat avec eux. L'enjeu est de diversifier le champ des formations pour répondre au besoin d'emploi. Ex de bonne pratique : à la Maison du Squash, une intervenante est venu former l'équipe pendant 3 ½ journées à faire un process 	-	Julien MULLER/Eric SILVESTRI



			d'accueil client avec un focus sur l'identification des besoins des clients.		
9. Prospectives	Equipements	Info	 Pour l'instant, le choix de la Ligue Ile-de-France est de ne pas se positionner sur la gestion directe. Le projet continue d'avancer avec une livraison définitive qui ne devrait pas arriver avant fin 2024. On est seulement à l'étape du lancement des appels d'offres pour les différents marchés. On serait donc sur une gestion directe par la Fédération avec le siège fédéral et de la Ligue IDF dans l'équipement. Le projet Evry est toujours en cours, le comité de pilotage n'a toujours pas eu lieu. En Guyane, à Suzini, un conventionnement est prévu pour formaliser une aide financière fédérale en échange de contreparties afin de faire aboutir le projet. L'apport prévu est de 15-20 000 € avec un retour sur investissement avec les licences. A annemasse, il y a des difficultés à trouver un lieu. Il existe un travail avec Sport Value pour modéliser l'accompagnement fédéral sur les projets d'équipement. 	-	Julien MULLER



Courts gonflables Décathlon	Vote	 Un sondage a été réalisé auprès des Ligues, Codep, Ligues, Clubs, Associations sur le projet d'acquérir le nouveau court d'initiation Décathlon. On a obtenu 40 réponses positives. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'ANS avec une prise en charge financière pouvant aller jusqu'à 50-80 %. Il y a un retard sur les fournisseurs en Asie. Un contenaire devrait partir cet été pour arriver en France à la rentrée. On devrait avoir la capacité de confirmer l'opération mi-juin à l'ANS avec le coût final, le coût d'acquisition, les délais de livraison, les infos techniques, etc. L'opération comprend l'acquisition de 50 courts d'initiation dispatchés dans toutes les structures qui en ont fait la demande. Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité. 	-	Philippe BOSSON
Fonds de soutien	Pt étape	 Une demande a été déposée auprès du fonds de soutien par l'association Objectif Forme en Centre-Val de Loire. Au vu des critères du fonds, la commission d'instruction a décidé de proposer un soutien financier de 5000 €. 	-	Emile BENIZEAU



			 ♣ Ce soutien sera accordé sous la forme d'une convention d'apport avec droit de reprise. Il sera également soumis à des engagements de l'association et la construction d'un véritable plan de développement pour redynamiser l'activité squash avec comme objectif la rentrée 2022-2023. ♣ Un point sera fait en octobre. 		
Questions diverses	-	-	-	-	-
	Comité Exécutif	Info	La prochaine réunion aura lieu le mardi 7 juin 2022 de 19h à 21h en visio-conférence.		Pierre
Prochaines réunions	Séminaire FFSQUASH	Info	 Le séminaire annuel aura lieu le samedi 2 juillet 2022 toute la journée au CNOSF (Paris 13). Une soirée conviviale sera également organisée le samedi soir. 	-	BERNARD/Emile BENIZEAU

Julien MULLER Président Pierre BERNARD Secrétaire Général



ANNEXES

N° Annexe	Documents correspondants
1	Projet de calendrier 2022-2023
2	Projet de classement mensuel

		SEPTEMBRE				OCTOBRE		
	ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C	
1				1	Circuit inter-régional			1
2				2	Jeunes - 1			2
3				3				3
4				4				4
5				5				5
6				6				6
7				7				7
8				8	Circuit Vétéran - 1			8
9				9	(4 lieux à déterminer)			9
10				10				10
11				11				11
12		Open de France		12				12
13				13				13
14	Championnat			14				14
15	d'Europe	Nantes		15				15
16	des clubs			16				16
17	Championnat			17				17
18				18				18
19				19				19
20				20				20
21				21				21
22				22	Top Elite Jeune	Promotion Jeune		22
23				23	Top Ente dealle	2		23
24	Promotion Jeune			24				24
25	1			25				25

26		26		26
27		27		27
28		28		28
29		29		29
30		30		30
		31		

		MARS				AVRIL		
	ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C	
1				1	Championnat - 4ème journée			1
2				2			Championnat	2
3				3			d'Europe	3
4	Championr	at de Ligue	Promotion Jeune	4			Individuel &	4
5	4è - 3è - 2è sér	rie (date butoir)	7	5			par équipes	5
6				6				6
7				7			Junior	7
8				8	Championnnat de France	Circuit inter-régional		8
9				9	2è - 3è - 4è et 5ème série	Jeunes - 3	Zurich	9
10				10			Championnat de Ligue	10
11	Championnnat interclub	s - 3ème journée		11			Entreprise (date butoir)	11
12				12				12
13				13				13
14				14				14
15		Coupe de France		15				15
16		Universitaire		16				16
17	Championnnat de France			17				17
18	U23	Circuit Vétéran 3	Top Elite Jeune	18				18
19		(4 lieux à déterminer)	Pop Line dedite	19				19
20	Meme lieu			20				20

21			21				21
22			22	2			22
23			23	3			23
24			24				24
25	Championnat de Ligue	Championnat de Ligue	25	5			25
26	Jeunes (date fixe)	Individuel Vétéran	26	Championnat			26
27		(date butoir)	27	d'Europe			27
28			28	par équipes			28
29			29	Helsinki	Championn	at de Ligue	29
30			30)	Interclubs Jeun	es (date butoir)	30
31							31

Vacances scolaires & jours fériésZone A:Besançon - Bordeaux - Clermont-Ferrand - Dijon - GrenZone B:Aix-Marseille - Amiens - Caen - Lille - Nancy-Metz - NanZone C:Créteil - Montpellier - Paris - Toulouse - Versailles

Championnat International
Championnnat de France
Championnat de Ligue

Top Elite Jeune

Circuit inter-régional Jeune

Promotion Jeune

CALENDRIER NATIONAL 2022-2023

	NOVEMBRE				DECEMBRE		
ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C	
			1				1
			2				2
			3	Championnnat interclubs	- 2ème journée	Promotion Jeune	3
			4			4	4
			5			1	5
			6				6
Championnat			7				7
du Monde			8				8
			9			ou bien le 17 ??	9
Universitaire			10	Circuit inter-régional	Championnat de Ligue		10
			11	Jeunes - 2	interclubs vétérans		11
Le Caire			12	Championnat	(date butoir)		12
			13	du Monde			13
			14	par équipes			14
			15	Féminin			15
			16				16
			17	Le Caire		· ·	17
			18				18
Championnnat interclubs -	- 1ère journée		19				19
			20				20
			21				21
			22				22
			23				23
			24				24
			25				25

Promotion Jeune	26		26
3	27		27
	28		28
	29		29
	30		30
	31		31

	MAI				JUIN		
ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C	
			1				1
			2	Championnnat de France			2
		;	3	interclubs Jeunes		Open MINI Squash	3
			4		Championnnat de France		4
Championnat de France			5		??UNSS??		5
Vétérans			6		???		6
			7				7
			8				8
			9				9
		1	10	Promotion Jeune			10
Championnat d'Europe	Promotion Jeune	1	11	9			11
par équipes	8	1	12				12
U15 & U17		1	13				13
		1	14				14
		1	15				15
		1	16	Ch	ampionnat interclubs - Play-of	fs	16
		1	17	N1 -N2-N3	N1 -N2-N3	Champion de Ligue	17
Championnat de France		1	18				18
U11-U13-U15-U17-U19		1	19				19
		2	20				20

	21			21
	22			22
	23			23
	24	Top Elite Jeune	Circuit Vétéran - 4	24
	25	Top Line Jeune	Ligue Corse	25
	26			26
Championnat de France	27			27
Entreprise	28			28
	29			29
	30			30
				31

oble - Limoges - Lyon - Poitiers otes - Nice - Orléans-Tours - Reims - Rennes - Rouen - Strasbourg

> Open International Journée Mini Squash Circuit Vétéran

Reste à placer

Master Vétérans

JANVIER				FÉVRIER			
ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C	
			1	Championnnat de France			
			2				
			3	Elite	Championnnat de France		
			4	<u> </u>	inter-ligues Jeune		
			5				
			6				
Promotion Jeune	Circuit Vétéran 2		7	fin de tournoi le samedi pour aller en psa le lundi			
5	(4 lieux à déterminer)		8				
			9				
			10				
			11				
			<mark>12</mark>				
Qualifications			13				
Championnnat de France	Championnat de Ligue		14				
Elite	5ème série (date fixe)		15				
			16	Open de France			
			17	Junior			
			18				
			19				
			20				
			21				
			22				
			23				
			24				
			25				

		<mark>26</mark>		
Championnnat de France	Promotion Jeune	27		
Interclubs Vétérans	6	28		

	JUILLET				AOUT	
ZONE A	ZONE B	ZONE C		ZONE A	ZONE B	ZONE C
			1			
			2			
			3			
			4			
			5			
			6			
			7			
			8			
			9			
			10			
			11			
			12			
			13			
			14			
			15			
			16			
			17			
			18			
			19			
			20			

21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

Championnats	Dates du championnat de France	Dates butoirs d'organisation du championnat de ligue	Dates butoirs de retour des fiches récapitulatives
5ème série 2023	8/10 avril 2023	15 janvier 2023 (*)	16 janvier 2023
4ème série 2023	8/10 avril 2023	05 mars 2023	06 mars 2023
3ème série 2023	8/10 avril 2023	05 mars 2023	06 mars 2023
2ème série 2023	8/10 avril 2023	05 mars 2023	06 mars 2023
Individuels Vétérans 2023	5/8 mai 2023	26 mars 2023	27 mars 2023
Individuels Jeunes 2023	18/21 mai 2023	26 mars 2023 (*)	27 mars 2023
Equipes de Clubs Jeunes 2023	2/4 juin 2023	30 avril 2022	01 mai 2023
Equipes Vétérans 2023	27/29 janvier 2023	11 décembre 2022	12 décembre 2022
Equipes Entreprises 2023	27/29 mai 2023	10 avril 2023	11 avril 2023

^{(*) :} Dates imposées à toutes les ligues pour le championnat de ligue 5ème série et individuel jeunes

Nb Courts	Association (Nom + N°)	Téléphone	Email	Juge-Arbitre	N° JA

Principes du classement

Article 1. Généralités

Le classement est établi mensuellement. Il est calculé sur la base des résultats enregistrés sur les 12 derniers mois glissants. Le classement national paraît les 1ers mardis de chaque mois. Il est disponible sur l'espace compétition du site internet de la F.F.SQUASH.

Les périodes de prise en compte des résultats ainsi que les compétitions concernées, sont définies chaque année par la commission classement et publiés sur SquashNet et le site internet de la Fédération.

La valeur de chaque joueur est déterminée par son rang au classement mixte. Le N°1 français vaut 1 point, le N°2 vaut 2 points, etc. Lors de chaque sortie de classement, la valeur de chaque joueur évolue en fonction de son nouveau rang.

A la suite de possibles erreurs, notamment dues au non-enregistrement de résultats, des corrections peuvent être effectuées dans les jours qui suivent la parution du classement

Le classement prend en compte tous les résultats des compétitions homologuées saisis et enregistrés par les juges-arbitres sur le portail compétitions de la fédération. Le juge-arbitre est responsable du respect du délai de transmission de 24h, de l'exactitude et de la qualité de transcription des résultats. Les résultats envoyés hors délai ne sont pas enregistrés.

Pour les résultats des championnats régionaux ou départementaux par équipes : il appartient à l'un des 2 capitaines (de préférence le capitaine de l'équipe hôte de la rencontre) de saisir le résultat dans les 24 h suivant la rencontre. Le capitaine adverse a alors 24h pour invalider-modifier le résultat en cas d'erreur, sans intervention du capitaine adverse dans les 24h, le résultat sera automatiquement considéré comme valide et intégré dans les résultats sur squashnet. En cas de litige, les équipes concernées saisiront le comité départemental ou la ligue concernés pour gérer le litige. Seuls les comités départementaux ou les ligues seront autorisés à faire une réclamation auprès de la Fédération (commission classement).

Dans le cas de l'impossibilité de saisir et valider un résultat avant le changement de classement (exemple : rencontre se déroulant le lundi 2 Mai, nouveau classement sortant le mardi 3 Mai), il sera possible de saisir le résultat de la rencontre en prenant en considération le classement à la date de la rencontre. Les résultats seront comptabilisés pour la parution du prochain classement (sur la base de l'exemple ci-avant, donc pour le classement du 1 er mardi de Juin)

Le juge-arbitre d'une journée de championnat de France par équipes doit saisir les résultats sur le portail compétitions de la Fédération dès la fin de la journée de compétition.

Pour les tournois « promotion-loisirs » se déroulant sur une période de 2 classements ou plus (exemple : tournoi interne se déroulant du 15 Avril au 25 mai), les résultats et rang finaux seront enregistrés sur la base des classements de la date de début du tournoi (15 avril dans l'exemple), pris en compte dès validation des résultats du tournoi par le JA, et intégrés dans le calcul du classement pour le prochain classement (début Juin dans l'exemple).

Article 2. Condition d'accès au classement

Le classement est ouvert à tous les compétiteurs en possession d'une licence (fédérale, jeune, squash Pass) en cours de validité.

Article 3. Pyramide du classement

Le classement est échelonné en 4 séries pour les femmes et 5 séries pour les hommes sous forme pyramidale.

La 1ère série est divisée en deux niveaux : 1ère série internationale et 1ère série nationale. Les autres séries sont divisées en quatre niveaux : A, B, C et D.

A l'issue de la phase de calcul, les compétiteurs sont classés en fonction de leur moyenne, en respectant la répartition de la pyramide du classement. Le nombre de joueurs à chaque classement est réparti tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

ı	Répartition de la pyramide du classement							
Femmes		Classement	Hommes					
Nombre	Total	national	Nombre	Total				
12	12	11	12	12				
20	32	1N	20	32				
28	60	2A	28	60				
40	100	2B	50	110				
55	155	2C	75	185				
70	225	2D	100	285				
90	315	3A	130	415				
110	425	3B	160	575				
135	560	3C	195	700				
160	720	3D	230	1000				
190	910	4A	270	1270				
230	1140	4B	320	1590				
280	1420	4C	380	1970				
Variable	Variable	4D	460	2430				
		5A	570	3000				
		5B	730	3730				
		5C	970	4700				
		5D	Variable	Variable				

Article 4. Le rang des joueurs

Tous les compétiteurs, sont classés en fonction de leur moyenne de points, avec pour chaque sexe un rang national, du numéro 1 au dernier 5D pour les hommes ou 4D pour les femmes.

Le rang est déterminé par la moyenne des points acquis au cours des 12 derniers mois de compétition. Un classement mixte est également élaboré de manière à permettre le placement des joueuses dans un tableau lors de compétitions mixtes.

Article 5. Actions prises en compte

Les actions suivantes sont prises en compte :

- Les victoires en performance.
- Les victoires significatives.
- Les défaites significatives (contre-performance) en compétitions par équipes
- Le rang (résultat) final obtenu lors d'un tournoi.
- La participation aux compétitions du circuit PSA.
- La participation aux compétitions du circuit international junior.

5.1 Rang final d'un tournoi

Chaque compétiteur marque un nombre de points correspondant à son rang final dans le tournoi. Ce rang final est limité à la place du joueur, 1 classement en dessous du sien. Un rang final NC ne sera pas pris en compte. Exemple : Pour un homme, le rang final du 1er « 3A » est limité au rang du 1er « 3B ».

5.2 Victoire en performance

Lors de la victoire d'un joueur sur un adversaire mieux classé, il marque les points correspondant au rang de son adversaire.

5.3 Victoire significative

Lors de la victoire d'un joueur sur un adversaire ayant le même classement ou un classement en dessous du sien, le vainqueur marque les points correspondant à son propre rang. Lors d'une rencontre entre deux non-classés, la victoire rapporte le rang du dernier 5D hommes.

5.4 Contre-performance en compétition par équipes

Lorsqu'un joueur perd contre un adversaire moins bien classé en compétition par équipes, il marque les points correspondants au rang de son adversaire. Cette contre-performance est limitée à la place du joueur, 1 classement en dessous du sien.

5.5 Participation aux compétitions du circuit PSA

Pour les joueuses françaises classées au-delà des 120 meilleures mondiales et les joueurs français classés au-delà des 200 meilleurs mondiaux, toute participation à une compétition PSA World Tour, PSA Challenger Tour verra attribuer au joueur une victoire significative. Pour une victoire contre un joueur mieux classé à la PSA, le joueur se verra attribuer une action correspondant au rang du joueur français immédiatement placé devant le joueur PSA battu.

5.6 Participation aux compétitions du circuit international junior

Toute participation à une compétition du circuit international junior verra attribuer au joueur une victoire significative. Les rencontre franco-françaises sont prises en compte.

Article 6. Nombre d'actions prises en compte

6.1 Le nombre minimum d'actions à réaliser au cours des 12 derniers mois est de 12.

Sans le moindre résultat durant les 12 derniers mois, un joueur est crédité de 6 actions correspondant au rang du joueur situé à la même place 1 classement en-dessous du sien (*rang du classement du mois en cours*) et de 6 actions correspondant au rang actuel du joueur (*rang du classement du mois en cours*).

(Ex : Un joueur classé à la 25ème place des « 3A » a un crédit de 6 actions correspondant au rang du joueur classé à la 25ème place des « 3B » et de 6 actions correspondant à son rang actuel, c'est à dire la 25ème place des « 3A »).

Pour remplacer ces crédits et atteindre le quota minimum d'actions, sont comptabilisés :

- Les victoires en performance.
- · Les résultats finaux de tournois.
- Les contre-performances en équipe
- · Les victoires significatives

6.2 Lorsque le joueur n'atteint pas le quota minimum de 12 actions sur les 12 derniers mois, les résultats pris en compte suivent le tableau suivant :

Nombre d'actions réalisées au cours des 12 derniers mois	Nombre d'actions supplémentaires correspondant au rang actuel du joueur	Nombre d'actions supplémentaires correspondant au rang du joueur situé à la même place 1 classement en- dessous du sien	TOTAL d'actions prises en compte
0	6	6	12
1	5	6	12
2	5	5	12
3	4	5	12
4	4	4	12
5	3	4	12
6	3	3	12
7	2	3	12
8	2	2	12
9	1	2	12
10	1	1	12
11	0	1	12

Lorsque le joueur atteint le quota minimum de 12 actions, les résultats supplémentaires sont pris en compte selon les règles suivantes :

- Jusqu'à 14 actions, les 12 meilleures sont prises en compte.
- De 15 à 17 actions, les 13 meilleures sont prises en compte.
- De 18 à 20 actions, les 14 meilleures sont prises en compte.
- De 21 à 23 actions, les 15 meilleures sont prises en compte.
- De 24 à 26 actions, les 16 meilleures sont prises en compte.
- De 27 à 29 actions, les 17 meilleures sont prises en compte.
- Etc...

6.3 Pour les joueurs en possession d'une licence fédérale ou d'une licence jeune, seules les 4 meilleures actions sur les compétitions de type « promotion-loisirs » (voir annexe) (compétitions de type promotion-loisirs : jouées au "meilleur des 3 jeux" (2 jeux gagnants), les tournois internes, les tournois d'un soir et les compétitions TIN'Box (ou compétitions équivalentes)) pourront être comptabilisées dans la moyenne des résultats sur les 12 mois glissants.

Article 7. Calcul du classement

7.1 La moyenne est établie en divisant le total des points marqués par le nombre d'actions comptabilisées.

7.2 Égalité de movenne

Lorsque deux joueurs obtiennent la même moyenne, c'est le joueur qui était le moins bien classé lors du classement précédent qui est placé devant.

7.3 Pour les joueuses françaises classées dans les 120 meilleures mondiales et les joueurs français classés dans les 200 meilleurs mondiaux, c'est le classement international (à la date de sortie du classement national) qui sert de référence pour déterminer leur classement national. Ces joueurs sont placés en tête du classement

national dans l'ordre de leur classement PSA. Le secteur « vie sportive » de la FFSQUASH se réserve le droit d'étudier des cas particuliers.

7.4 La descente est limitée à un classement. Lors du calcul du classement, lorsque la moyenne d'un joueur le situe au-delà de cette limite, sa moyenne est ajustée afin que le joueur se retrouve placé au même rang qu'il occupait lors de la période précédente au classement immédiatement inférieur. Exemple : Un joueur classé à la 25ème place des « 3A » ne peut descendre au maximum qu'à la 25ème place des « 3B ».

Une joueuse classée 4D ou un joueur classé 5D n'ayant effectué aucune action lors des 12 derniers mois sera sorti(e) du classement.

Victoire sur abandon

Le joueur vainqueur d'un match sur abandon de son adversaire marque le même résultat que si le match avait été jusqu'à son terme.

Défaite sur abandon

En cas d'abandon, le juge-arbitre décide de valider ou non les résultats obtenus par le joueur.

Forfait

Tout joueur forfait dans le tableau après la clôture des inscriptions sans justification validée par le juge-arbitre, ou pour l'un des plateaux programmés sans justification validée par le juge-arbitre, est crédité d'un rang final correspondant à la moyenne du joueur situé au même rang que le sien, 2 classements en-dessous. Cette action ne sera pas effaçable pour le calcul de la moyenne pendant 12 mois. Le joueur vainqueur d'un match par forfait marque une victoire significative.

Article 8. Assimilations et intégrations

Le secteur sportif de la ffsquashpeut assimiler ou intégrer un joueur sur demande d'un président de ligue, d'un président d'association ou d'un juge-arbitre. Ce changement de classement doit être au minimum d'une série. Cette demande se fait à l'aide du formulaire de demande d'assimilation et d'intégration qui se trouve sur SquashNet.

Le juge-arbitre doit signaler, dans son rapport au secrétariat sportif la participation d'anciens compétiteurs « sous ou non classés ». S'il constate à l'issue de son tournoi qu'un joueur n'avait pas un classement correspondant à la réalité de son niveau de jeu (minimum 1 série d'écart), il a le devoir de faire une demande d'intégration pour le joueur en question. A la fin du tournoi, il doit informer le joueur qu'il effectuera cette démarche auprès du secrétariat sportif de la Fédération.

Les Assimilations

Elles concernent les joueurs qui ne participent qu'à des compétitions Nationales par équipes, qui ont un niveau minimum de 3ème série et dont l'écart entre le classement actuel et le niveau estimé est d'au moins une série. Les joueurs français ainsi que les joueurs étrangers résidant en France, assimilés au classement ne peuvent jouer qu'en championnat de France par équipes interclubs ainsi que dans les seuls tournois organisés par l'association où ils sont licenciés (ils ne peuvent donc pas participer aux championnats de ligue et de France, ni à des tournois organisés en dehors de leurs clubs). Seules les commissions sportives nationales concernées (jeunes-adultes-vétérans) pourront décider d'éventuelles exceptions sur demandes justifiées.

Le joueur se verra attribué une action pour chacun des 12 mois écoulés correspondant au rang de son assimilation.

La liste des joueurs assimilés est disponible sur Squashnet. Ces joueurs n'entrent pas dans le système de calcul du classement. A égalité de rang, le joueur assimilé est placé devant le joueur ayant le même classement dans un tableau.

Tout joueur en possession d'un classement assimilé peut faire une demande d'intégration au classement. Une seconde assimilation ne pourra être demandée qu'après une période de 18 mois.

Les assimilations sont réévaluées chaque saison en fonction des résultats obtenus et peuvent être réajustées à tout moment.

Les Intégrations

Tout joueur anciennement classé en 3è, 2e, 1ère série ou étranger, qui souhaite prendre part à une compétition, a l'obligation de demander, une seule fois au cours l'année sportive, par l'intermédiaire du président de l'association, une intégration ajustée en fonction de ses anciens classements et de sa période d'inactivité au secrétariat sportif. Le joueur se verra attribué une action correspondant au rang de son intégration pour chacun des 12 mois écoulés.

Une fois l'intégration effectuée, les points du joueur sont calculés comme pour tous les autres compétiteurs. A égalité de rang le joueur intégré est placé devant le joueur ayant le même classement dans un tableau.

Article 9. Gel du classement

Lorsqu'un joueur est dans l'incapacité physique (blessure, maternité etc.) de disputer des compétitions pendant plus de 4 mois, il peut effectuer une demande de « Gel » de son classement à la date de l'incapacité auprès du secrétariat sportif de la Fédération.

Cette demande de « gel du classement », accompagnée d'un certificat médical justifiant l'incapacité, doit être adressée par écrit au secrétariat sportif de la Fédération (<u>secretariatsportif@ffsquash.com</u>).

Son classement évoluera naturellement durant l'incapacité. Lors de la reprise des compétitions, le joueur devra se signaler à la commission classement afin qu'une intégration soit réalisée. L'intégration se fera au rang que le joueur occupait à la date de la demande du gel, le joueur se verra attribué une action correspondant au rang de son intégration pour chacun des 12 mois écoulés

Lors de la réintégration, une décote sera appliquée sur les premières séries, de la façon suivante :

- 1 rang pour le top 3
- 2 rangs pour les 4-8
- 3 rangs pour les 9-12
- 4 rangs pour les 1N.

Pour les autres joueurs classés, la décote sera de 5 rangs.

Article 10. Tournois nationaux - Spécificités pour les 1ères séries

- Lorsqu'un tournoi national est inscrit au calendrier au moins 3 mois avant son organisation, les compétiteurs classés 1ère série internationale ne peuvent s'engager dans un tournoi régional prévu à la même date.
- Lorsqu'un tournoi national est inscrit au calendrier au moins 3 mois avant son organisation, les compétiteurs classés 1ère série nationale ne peuvent s'engager dans un tournoi régional prévu à la même date dans la même ligue sauf s'il s'agit d'un tournoi organisé par son association.

En cas d'infraction à cet article le joueur est passible de sanctions disciplinaires.

Article 11. Bonification du rang final aux championnats de France individuels

Pour les championnats nationaux individuels, (hormis les championnats U13 et U11), le rang final de tous les joueurs est bonifié de 20%, sauf si le joueur ne participe pas à tous les matches programmés sans justification.

Les 4 premiers des championnats de France 5ème, 4ème, 3ème et 2ème série se verront attribuer un classement automatique lors de la sortie du classement du mois suivant si leur classement calculé est inférieur au classement automatique:

	Hommes	Hommes	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes
	5è série	4è série	3è série	2è série	4è série	3è série	2è série
1er	4B - 1500	3C - 600	2C - 170	1N - 32	3B - 400	2C – 140	1N - 32
2è	4C - 1600	3C - 700	2C - 185	2A - 35	3C - 500	2C – 150	2A - 35
3è	4C - 1700	3C - 740	2D - 200	2A - 40	3C - 550	2D – 160	2A - 40
4è	4C - 1700	3C - 750	2D - 210	2A - 45	3C - 560	2D – 170	2A - 45

Article 12. Bonification du rang final aux championnats de ligue individuels

Le rang final obtenu au cours des championnats de ligue individuel est bonifié de 10% hormis pour les catégories U13 et plus jeunes.

Exemple : Un joueur termine 10ème du championnat. Il marque le rang de la tête de série 10 du tournoi bonifié de 10% sauf si le joueur ne participe pas à tous les matches programmés sans justification.

Si la tête de série 10 a un rang au début du trimestre à 2B 80, le joueur qui termine au 10ème rang marque une action finale 2B 72 (80 – 10% de 80).

Article 13. Réclamations relatives au classement

Tout joueur posant une réclamation relative à son classement doit adresser sa demande au secrétariat sportif, commission classement (classement@ffsquash.com).

Année de transition

Pour la saison 2022-2023, le classement mensuel est effectif sur les résultats des 12 derniers mois, uniquement sur les résultats à partir de septembre 2022.

Classement du :	Réglementation	Nombre de résultats	Établis sur le(s)	Mois de
1er Sept 2022	2021-2022	5	4 derniers mois	Mai 22 à Août 22
1er Oct 2022	2022-2023	12	dernier mois	Sept 22
1er Nov 2022	2022-2023	12	2 derniers mois	Sept 22 à Oct 22
1er Déc 2022	2022-2023	12	3 derniers mois	Sept 22 à Nov 22
1er Jan 2023	2022-2023	12	4 derniers mois	Sept 22 à Déc 22
1er Fév 2023	2022-2023	12	5 derniers mois	Sept 22 à Jan 23
etc	2022-2023	etc	etc	etc
1er Août 2023	2022-2023	12	11 derniers mois	Sept 22 à Juil 23
1er Sept 2023	2022-2023	12	12 derniers mois	Sept 22 à Août 23
1er Oct 2023	2023-2024	12	12 derniers mois	Oct 22 à Sept 23
1er Nov 2023	2023-2024	12	12 derniers mois	Nov 22 à Oct 23
etc	etc	etc	etc	etc

A partir du 1er octobre 2022, pour le calcul du classement, en cas d'actions manquantes, le tableau de l'article 6.2 s'appliquera.

TYPE DE LICENCE DONNANT ACCÈS AUX COMPÉTITIONS

	Compétition fédérale							Actions maximum	
	Championnat de ligue et France individuel	Championnat par équipe	Dans le club de son association		Dans un club extérieur à son association		1	comptabilisées dans la moyenne du classement	
			Tournois (3 jeux gagnants)	Tournois (promotion- loisir): * 2 jeux gagnants. * d'un soir. * internes. * Tin'Box (ou équivalent)	Tournois (3 jeux gagnants)	Tournois (promotion-loisir): * 2 jeux gagnants. * d'un soir. * internes. * Tin'Box (ou équivalent)	Compétition Entreprise – Corporative	Champ ligue & France Tournois (3 jeux gagnants) Champ par équipe	Tournois (promotio n-loisir)
Licence Fédérale	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Illimitées	4
Licence Jeune	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Illimitées	4
Licence Squash Pass	(1)		Х	Х		X		(2)	Illimitées
Licence Scolaire									

⁽¹⁾ Uniquement les championnats de ligue et de France 5ème série

⁽²⁾ Uniquement les tournois en 3 jeux gagnants organisés dans son club et les résultats en championnats de ligue 5ème série et de France 5ème série